

Esther Waeber-Kalbermatten, Vice-présidente du Conseil d'Etat  
Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales  
et de la culture (DSSC)

## Exposition "Papas en Suisse"

Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018, Médiathèque de Sion, 18h00

---

Cher collègue du Conseil d'Etat,

Madame la cheffe d'Office,

Monsieur le coordinateur de Mencare,

Mesdames-Messieurs,

---

Il me tient particulièrement à cœur de vous accueillir ici, ce soir, pour cette table ronde consacrée à un thème important en matière d'égalité femmes-hommes : le travail à temps partiel des hommes.

En effet, l'égalité entre les femmes et les hommes doit permettre à chacun et à chacune de se réaliser dans sa vie, sa famille, son travail.

Or, trop souvent aujourd'hui, les rôles des femmes et des hommes restent très figés, obligeant les femmes à se cantonner dans leur rôle familial et condamnant les hommes à réussir professionnellement.

On le voit pourtant ici, à travers ces belles photographies de « Papas en Suisse », combien les hommes peuvent s'épanouir également dans leur rôle de papa.

On sait depuis longtemps à quel point leur implication auprès des enfants est bénéfique, tant dans leur éducation que dans leurs soins.

Pour grandir et se développer, les enfants ont besoin de l'engagement de leurs deux parents, mère et père.

Aujourd'hui d'ailleurs, les pères s'engagent de plus en plus auprès de leurs enfants et c'est une bonne chose.

C'est non seulement une bonne chose pour les enfants, comme je l'ai dit, mais c'est aussi bénéfique pour les femmes et l'égalité entre femmes et hommes.

Une plus grande implication des hommes dans le fonctionnement familial induit une diminution significative de la double charge des femmes, qui assument encore en Suisse l'essentiel des tâches familiales. Ainsi, l'éducation par l'exemple porte des effets sur le long terme en faveur d'une meilleure répartition des tâches dans le couple.

De nos jours, plus de partage des tâches dans les familles est une nécessité au vu des exigences professionnelles toujours plus élevées et la proportion de couples au sein desquels les deux parents travaillent.

Mais pour ce faire, il est important que les hommes puissent également travailler à temps partiel s'ils le souhaitent. Or, les regards, tant de la société que des employeurs, sont encore méfiants envers ceux qui veulent faire le pas. Pour un père, vouloir s'occuper de l'éducation et voir grandir ses enfants sont des comportements positifs. Il faut cesser de trouver cela suspect.

Il est temps que cela change. Le monde de l'entreprise doit adapter son mode de fonctionnement. Il n'est plus admissible que temps partiel soit inévitablement synonyme d'absence de responsabilité.

Bien organisé, un "job sharing" peut sans problème assurer des responsabilités importantes. Je prends notamment pour exemple le fait qu'un couple d'ambassadeurs a représenté la Suisse, plusieurs années durant, dans un pays d'Asie en travaillant à 50% chacun.

Femmes et hommes sont égaux et doivent pouvoir choisir leur organisation familiale selon leurs aspirations et non selon des stéréotypes dépassés ou un manque de flexibilité de l'employeur. Cette exposition a le mérite de montrer concrètement des papas dans ce rôle si important.

Le débat de ce soir permettra, je l'espère, de faire avancer les mentalités afin qu'à l'avenir chacun et chacune puisse assumer pleinement son rôle parental et concilier plus aisément famille et travail.

Merci aux intervenantes et intervenants et bonne soirée à toutes et tous.